

Le conseil de l'ESPE : qu'est-ce que c'est ?

C'est l'instance où siègent les représentants des personnels et des usagers de l'ESPE : enseignants-formateurs, personnels, étudiants et stagiaires ainsi que des personnalités nommées par les universités et le Rectorat.

Il est informé du budget de l'ESPE, définit les règles relatives aux examens. Il se prononce sur la répartition des emplois et les recrutements.

Il se prononce sur les plans de formation: les maquettes d'enseignement

Les élus FSU y porteront donc vos revendications afin d'améliorer la formation, les conditions d'étude et de travail.

C'est aussi un moyen de se faire entendre au niveau de l'académie !

Pour une Formation de qualité des, enseignant-e-s et des CPE, de la maternelle à l'université

Crise de recrutement, déficit de formation et surcharge de travail pour les étudiants et les stagiaires, conditions de travail des formateurs dégradées... Non ! La réforme de la formation des enseignants et CPE mise en place depuis 5 ans ne répond pas à l'ambition d'une formation de qualité :

- ✗ **L'autonomie des universités se traduit par de fortes disparités entre les masters. Par ailleurs, les ESPE manquent de moyens.**
- ✗ **Le temps de classe excessif pour les stagiaires les empêche de se centrer sur une formation de qualité en lien avec la recherche.**
- ✗ **La faiblesse des moyens alloués se traduit par des formations tronquées, une insuffisance du nombre de visites-conseils, des conditions d'études et de travail difficiles**
- ✗ **Le suivi des stagiaires et leur validation doivent être pensés dans une logique de formation et non d'évaluation. Validation, titularisation, avis du directeur de l'ESPE doivent être cadrés nationalement et basés sur des critères transparents et explicites dès le début de la formation.**

- ✓ **Pour la FSU, l'heure est à la remise à plat de la réforme avec l'ensemble des acteurs !**
- ✓ **Votez FSU c'est revendiquer en urgence l'amélioration des conditions d'étude et de travail des étudiants, stagiaires et des personnels**

En URGENCE : La FSU revendique

- ▶ Dans toutes les ESPE, l'augmentation des moyens humains et budgétaires, financés par le Ministère de l'Education Nationale

Pour les étudiants :

- ▶ Des parcours adaptés pour tous, permettant de préparer les concours dans de bonnes conditions
- ▶ Des droits d'inscriptions ne dépassant pas ceux du master
- ▶ La mise en place de pré-recrutements dès la L1 et le rétablissement de l'aide spécifique aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement

Pour les stagiaires :

- ▶ L'affectation au plus près de leur lieu de formation
- ▶ Un temps de service réduit à un tiers afin de pouvoir suivre une formation au métier
- ▶ Des formations adaptées aux parcours antérieurs, professionnels et universitaires des stagiaires, n'imposant pas l'obtention d'un diplôme déjà obtenu
- ▶ Le renforcement des équipes pluri-catégorielles de formateurs,
- ▶ Le maintien des sites départementaux

Le jeudi 22 février

Votez



Pour élire vos représentant-es au conseil de l'ESPE

Pourquoi choisir la FSU ?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur.

Elle défend un service public d'éducation de qualité, se donnant l'objectif et les moyens de la réussite de tous.

Elle prône un syndicalisme de lutte, offensif et de proposition, un syndicalisme unitaire, démocratique tourné vers la défense de ses personnels, la transformation de l'école et de la société pour plus de justice, d'égalité et de solidarité.

Nos candidats

LEDOUX Anais PFSE-1 1^{er} degré Nice

GIAUSSERAND Kévin MEEF-2 HGéo Nice

SOUILLET Déborah PFSE-2 1^{er} degré Nice

VENTO Romain PFSE-2 1^{er} degré La Seyne

Les propositions de la FSU pour une autre réforme de la formation

La qualité du système éducatif repose en grande partie sur ses enseignants et CPE. Investir des moyens financiers et humains publics pour leur formation est une nécessité absolue afin de répondre aux enjeux d'une véritable démocratisation du système éducatif. Il faut tenir compte du fait que les métiers de l'enseignement sont des métiers de concepteurs, à haute responsabilité sociale, qui nécessitent un même niveau de qualification à tous les échelons du système éducatif.

- **Une formation qui s'inscrit dans la durée** depuis la licence jusqu'au master, avec une entrée progressive dans le métier et une formation continue tout au long de la carrière
 - **Des aides pour financer et permettre de faire les études dans de bonnes conditions dès la L1** : allocations d'autonomie, dispositifs de pré-recrutements...
 - **Des moyens fléchés spécifiques** pour garantir des formations de qualité, renforcer les équipes pluri-catégorielles de formateurs, maintenir les centres départementaux
 - **Une formation initiale intégrée, et progressive** articulant les dimensions scientifiques, professionnelles, théoriques et pratiques ancrées dans la recherche, en lien avec des stages formateurs, permettant d'appréhender les différentes facettes du métier.
 - **Un cadrage national de la formation** garantissant une égalité de traitement sur tout le territoire
 - **l'accès à l'ensemble des concours externes**
- Avec la création et le développement de parcours universitaires jusqu'au master, et des préparations de concours pour les diplômés
- **Des modules de préprofessionnalisation** proposés dès la licence
 - **Des formations réellement adossées à la recherche**

Jeudi 22 février, Votez

